

# Le décumul des députés wallons sera maintenu

■ Le PS, le CDH et le MR ont opéré une étonnante marche arrière, jeudi soir.

Éclairage **Stéphane Tassin**

Les députés wallons opposés au décret "décumul", voté sous la présidence des Écologistes alors au pouvoir, et qui doit prendre tous ses effets en 2018, doivent avoir ce vendredi matin, une solide gueule de bois. A la mesure de la joie que beaucoup d'entre eux ont exprimée mercredi après l'annonce d'un accord sur l'abrogation de ce décret qui empêche de nombreux élus de cumuler une fonction exécutive locale (bourgmestre, échevin ou président de CPAS) et un mandat parlementaire.

C'est que jeudi soir, le mot d'ordre, c'était : marche arrière, toute. Par voie de communiqué, les présidents du PS, du CDH et du MR précisaient que "La décision des trois présidents de parti est de ne pas modifier les règles relatives au cumul des mandats en Wallonie".

Le plus étonnant dans cette histoire est le moment choisi par Elio Di Rupo, Benoît Lutgen et Olivier Chastel pour communiquer cette décision. Pourquoi avoir attendu jeudi soir alors que durant toute la journée du mercredi, de

nombreux citoyens, via les réseaux sociaux, contestaient, analysaient, s'interrogeaient, criaient leur colère, voire leur dégoût sur l'opportunité de prendre une telle décision ?

Mercredi en tout cas, les chefs de groupe du CDH, du MR et, dans une moindre mesure, du PS – Christophe Collignon est resté plus prudent – confirmaient la nouvelle attendue comme une délivrance par leurs ouailles. Dimitri Fourny, pour le CDH, exprimait même un vrai soulagement, renvoyant les Écolos (signataires du texte en 2010 avec le PS et le CDH) à leurs règles internes et les invitant à regarder dans leur assiette. Faisant référence au fait que chez les verts, une limitation interne de la vie politique d'un mandataire, était constamment bafouée par un système de dérogations devenu la règle.

**Les libéraux étaient contre**

C'est encore Pierre-Yves Jeholet (MR) qui était le plus à l'aise, mercredi, assumant sans honte, cette petite victoire. Ce décret "Décumul", lui et son groupe politique ne l'avaient pas voté sous la précédente législature. Les libéraux l'ont toujours contesté, se gaussant, sur les bancs de l'opposition de l'effet qu'il produisait sur la majorité PS-CDH.

Avec ce communiqué de presse, les présidents de partis se désolidarisent donc de leurs députés en faisant, un peu, comme si finalement il ne s'était jamais rien passé.

Circulez, il n'y a rien à voir! Vraiment? C'est un peu court sans doute. De source proche des trois présidences, on apprend qu'un texte était quasiment finalisé et qu'un accord concernant les statuts des ministres siégeant aussi au niveau local avait été trouvé.

Cette bonne nouvelle avait donc été portée aux élus wallons. La joie, sans

doute, a quelque peu emballé la machine, puisqu'un député indélicat (de la majorité dit l'opposition, de l'opposition dit la majorité) a donné l'information à la presse. Voyant la tornade qui avançait vers eux, les présidents des trois partis, effrayés, ont été contraints de faire marche arrière.

Et, pour deux d'entre eux, se contraindre à respecter un engagement de ne pas toucher à ce décret sensible, écrit noir sur blanc dans la Déclaration de politique régionale (en sa page 93). Le seul qui était content, jeudi soir, c'était l'Ecolo Stéphane Hazée. "C'est inouï, mais j'espère qu'il n'y a pas une autre ficelle derrière cette annonce", annonçait-il avec la prudence de celui qui a déjà été roulé dans la farine.

*"C'est inouï, mais j'espère qu'il n'y a pas une autre ficelle derrière cette annonce."*

**STÉPHANE HAZÉE**  
Chef de groupe Ecolo.